



Résultats SSG pour 2024

... et Budget 2025

Information mensuelle des élus AVENIR
au CSE SSG – mars 2025

AVENIR demande l'octroi de 20 actions SOPRA STERIA par salarié

Résultats financiers du Groupe Sopra Steria et redistribution insuffisante aux salariés

Les résultats du Groupe SOPRA STERIA sont au RDV avec 9,8% de marge opérationnelle d'activité. Ainsi l'intéressement 2024 payable en 2025 sera annoncé avant le 31/03/2025 et avoisinera 1680 Euros Bruts par salarié soit environ 1500 euros nets.

Cependant les augmentations de janvier 2025 (moins de 2%) sont inférieures au marché (environ 3,5%) alors que la direction :

- a finalisé en janvier 2025 l'achat pour 150 millions d'Euros d'actions SOPRA STERIA pour les annuler en 2025
- a proposé un dividende au titre de l'exercice 2024 de 4,65 € par action (2023 : 4,65 €) ce qui représente en 2025 environ 38,1% des résultats
- a privé ses salariés du programme d'achat d'actions WESHARE en 2024

En CSE du 6 mars 2025, la direction générale a annoncé une politique de rigueur sur les droits sociaux en 2025 faisant ainsi supporter aux salariés toutes les incertitudes liées aux marchés mais jamais les opportunités comme les investissements colossaux dans l'activité défense qui ont fait envoler le cours de bourse de l'entreprise !

Dans ces conditions, les élus AVENIR et le RS AVENIR ont demandé en réunion CSE du 6 mars 2025 l'octroi en 2025 de 20 actions SOPRA STERIA par salarié au lieu d'annuler les actions SOPRA STERIA achetées.

Tous les élus du CSE étaient d'accord pour dénoncer la politique de moins disant salariale de la direction.

Au minimum la direction doit distribuer aux salariés l'équivalent d'une opération WESHARE soit 100.000 actions ce qui est sans coût pour elle en fonction de plus de 858 163 actions achetées qu'elle compte annuler.

Accélération des transformations et impacts sur l'emploi

La direction est concentrée sur ses objectifs de profit et compte accélérer l'usage de l'intelligence artificielle au même titre que les activités Next Gen avec augmentation des exigences et abaissement de l'âge moyen des effectifs.

Nos élus ont rappelé à la direction en CSE son obligation légale d'informer et de consulter le CSE concernant l'utilisation de l'intelligence artificielle et les conséquences sur l'emploi afin de prévoir les mesures d'accompagnement adaptées.

Budgets 2025 et risques du marché

Le budget 2025 présenté en CSE semble demander une marge trop importante à certains verticaux par rapport au réalisé 2024 alors qu'il maintient un niveau de marge comparable à celui de 2024 pour des verticaux très performants et qui dispose de marchés florissants.

La World Company pense au profit et perd le Nord en mettant une pression inutile sur certaines équipes. Les élus AVENIR ont pointé du doigt ces situations en soulignant le risque de démotiver certains acteurs face à des objectifs irréalistes sans moyens supplémentaires.

